

0951279Z
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE LES COUTURES
2 RUE DU VAL D'OISE
95620 PARMAIN
Tel : 0134734211

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CLE DE RÉPARTITION

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/11/2024
Réuni le : 04/12/2024
Sous la présidence de : Lyes Choulak
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve à l'unanimité la CLE DE REPARTITION pour le BUDGET 2025

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La clé de répartition SRH/ALO pour le budget 2025 est la suivante: 2 % des recettes Familles + Commensaux, soit 6 968,75 € sont ventilés sur le domaine "Fonctionnement" du SRH pour les dépenses liées à la restauration:

- 4 300 € pour les contrats (7 400 € sur ALO)
- 1 468,75 € pour l'eau (7 099,25 € sur ALO)
- 1 200 € pour les fournitures diverses (5 200 € sur ALO)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0